

Paramétrer les comptes EDI par agence

Qu'est-ce que c'est ?

C'est la possibilité de créer autant de comptes JeDeclare ou ASPOne pour les envois EDI que de besoins.

Un même compte JeDeclare ou ASPOne peut être rattaché à une ou plusieurs agences.

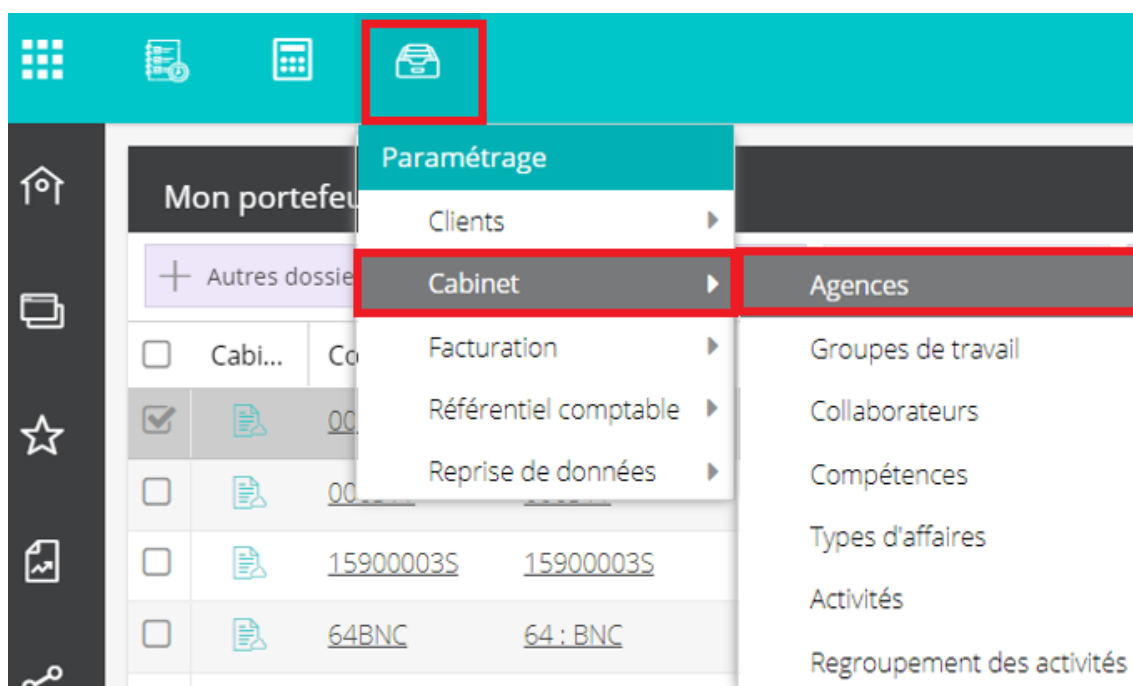
Un des comptes est identifié comme compte par défaut si toutefois une agence n'a pas de compte rattaché.

Avant de créer un multi-comptes EDI, assurez-vous que :

- toutes les agences soient bien créées dans Loop. (Pour vérifier, allez dans **Paramétrage > Cabinet > Agences**),
- tous les dossiers ont bien une agence de rattachée, sinon c'est le compte par défaut qui sera utilisé. (Pour vérifier, allez dans **Dossier > Identification > Bureau**),
- tous les comptes partenaires EDI ont bien été créés. Consultez la fiche Interface commune de gestion des comptes (Trésorerie et EDI).

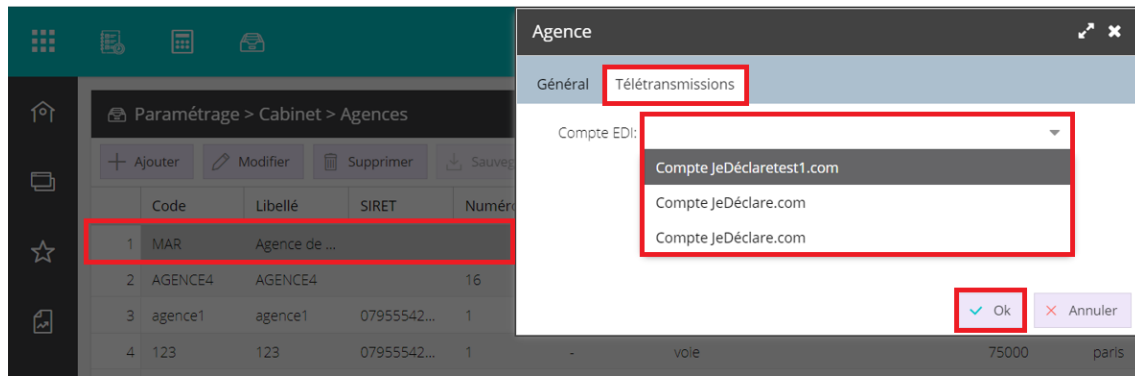
Affecter les comptes aux agences

Cliquez sur **Paramétrage > Cabinet > Agences**



Sélectionnez l'**agence** de votre choix > onglet **Télétransmissions**.

Dans le menu déroulant sélectionnez le compte EDI de votre choix dans la liste puis cliquez **Ok**.



Désormais vous pouvez faire vos envois EDI qui partiront sur le compte de l'agence qui a été configuré ou sur le compte par défaut si aucun compte n'est rattaché.